



Communiqué de presse

Concours *Voix des Outre-mer* : organisation de la finale et du concert de gala les 28 et 29 janvier 2019

Sous le haut-patronage du ministère des Outre-mer, le parrainage du ministère de la Culture et le soutien de la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer

Paris, le lundi 28 janvier – La grande finale du concours « *Voix des Outre-mer* » se tiendra **le 28 janvier 2019 à 20h30 à la Salle Cortot (Paris 17^e)**. Organisé par l'artiste lyrique Fabrice Di Falco et Julien Leleu, président de l'association « Les Contres Courants », ce concours a pour ambition de détecter les talents ultramarins musicaux et plus particulièrement ceux qui répondent aux critères de l'opéra. Cette première édition est ouverte aux voix de la Martinique, de la Guadeloupe, de l'Île-de-France et aux ultramarins originaires par naissance ou par filiation vivant en Hexagone. Le concours n'impose pas de limite d'âge et sera ultérieurement étendu aux autres régions d'Outre-mer dès 2019.

De plus, un concert de gala *Voix des Outre-mer* aura lieu **le 29 janvier à 20h30 au Bal Blomet (Paris 15^e)**, en présence d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer.

Ce concours a aussi pour but de former les talents ultramarins de demain et de les confronter à un jury composé de personnalités reconnues : directeurs de conservatoire, directeurs d'opéras, chefs d'orchestres, compositeurs, agents artistiques, maisons de disques, journalistes, chanteurs (telles que Karine Deshayes et Natalie Manfrino). Plus de 150 jeunes chanteurs se sont inscrits pour les auditions de septembre 2018, tous niveaux confondus, du débutant au diplômé du Conservatoire national supérieur de musique.

Ce concours est placé sous le haut-patronage du ministère des Outre-mer, le parrainage du ministère de la Culture et le soutien de la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer. Il est financé par la Fondation Orange, la Région Île-de-France, le Comité Martiniquais du Tourisme, la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) et la Collectivité Territoriale de Martinique.

Les deux gagnants recevront une formation gratuite et un coaching dans l'année avec des professeurs de chant/artistes lyriques/chefs de chants et manager, pour préparer leurs entrées dans un conservatoire ou leurs auditions pour des agents et directeurs d'opéras. Ils participeront dans l'année à des concerts organisés sur l'ensemble du territoire par l'association « Les Contres Courants ».

Les finalistes du concours :

Clara BELLON, 29 ans, soprano – La Réunion ;
Jokthan CAMBIUM, 18 ans, contre-ténor – Guadeloupe ;
Fabrice CETOUT, 41 ans, ténor – Guadeloupe ;
Marie-Laure GARNIER, 28 ans, soprano – Guyane ;
Livia LOUIS-JOSEPH-DOGUE, 15 ans, soprano – Martinique ;
Andréas PEREZ-URSULET, 16 ans, contre-ténor – Martinique ;
Alix PETRIS, 22 ans, contre-ténor – Martinique ;
Julie VIZY, 28 ans, soprano – Martinique.

Les membres du jury de la grande finale :

Richard MARTET, rédacteur en chef d'Opéra Magazine et président du jury ;
Karine DESHAYES, soprano et marraine du concours ;
Raymond DUFFAUT, président du centre Français de promotion lyrique ;
Valérie CHEVALIER, directrice de l'Opéra de Montpellier ;
Jean-Michel DHUEZ, rédacteur en chef à Radio Classique ;
David ZOBEL, pianiste, chef de chœur ;
Hugues RAMEAU, rédacteur Music & Opéra ;
Zahia ZIOUANI, cheffe d'orchestre ;
Julien LELEU, président du Concours *Voix des Outre-mer*.

Les 3 prix qui seront décernés :

Le Prix "Voix des Outre-Mer" ;
Le Prix "Jeune talent des Outre-Mer" ;
Le Prix "Coup de Cœur du jury."

Les coups de cœur de Fabrice DI FALCO en concert pendant la délibération du jury :

Laurynn FAVIERE, soprano - Guadeloupe ;
Harib REYES, ténor - Martinique / Venezuela ;
Elvis MIATH, ténor - Guadeloupe.

Pour assister à ces événements, merci de bien vouloir vous accréditer par retour de mail à

presse@voixdesoutremer.com

Contact presse : Nathalie KOUYATE - 06 40 73 26 97

